

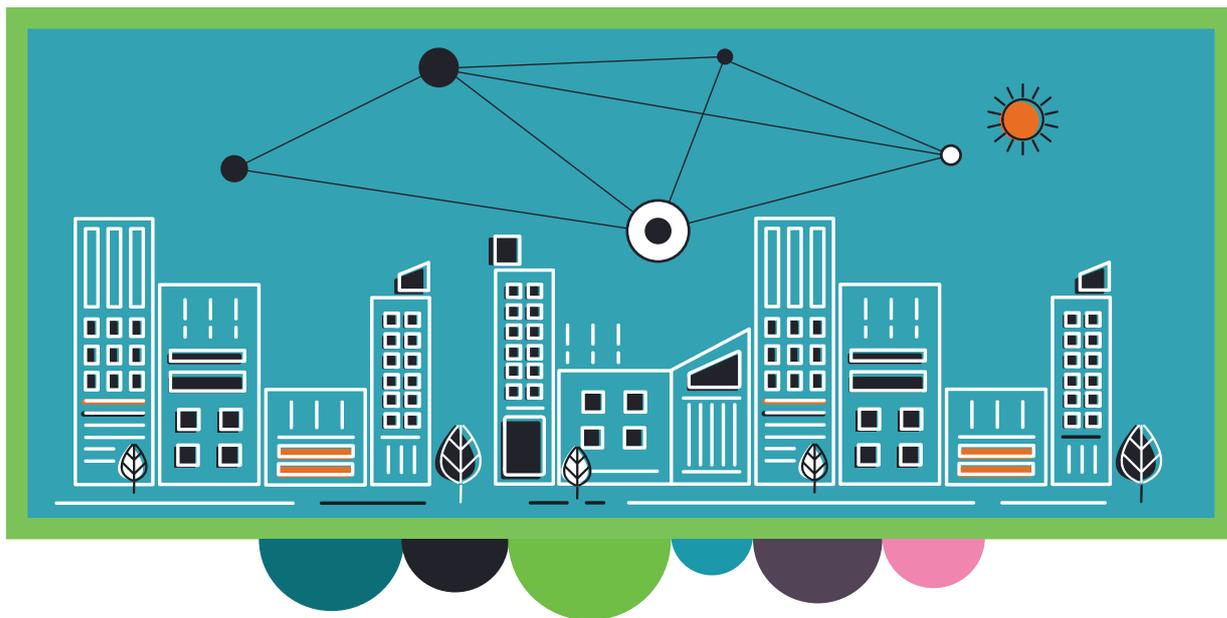


Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

# 2020

## RAPPORT D'ACTIVITÉ





**PAGE**

4	Rapport moral
7	Veille sociale
11	Hébergement - Logement
20	IAE/RSA
25	Santé
30	Participation
32	Jeunes
34	Migrants
36	Formation
37	Perspectives 2021
39	Bureau CA / Orga
41	Représentations
42	Adhérents

# SOMMAIRE

# RAPPORT MORAL

**N**ous avons vécu une année de paradoxes déclinée à tous les niveaux et en toutes circonstances :

- **solidarités spontanées et imaginatives** cohabitant avec des organisations administratives pesantes et précautionneuses ;
- **gestes de de solidarité inédits entre génération** en déphasage par rapport à **l'investissement réduit des jeunes dans les instances associatives** ;
- **appétence pour les produits locaux** face à **l'explosion des achats en ligne** ;
- **confinement** source de la **redécouverte de la vie familiale** et de ses petits quotidiens face à **l'accroissement inquiétant des violences conjugales et familiales** ;
- **des indicateurs boursiers euphoriques** face à **une progression exponentielle du nombre de pauvres** ;
- **des découvertes médicales de premier plan** face à **l'accès aux soins élémentaires écorné par la pandémie**, pour les public exclus ;
- **simplification de la vie professionnelle** par le télétravail face à **une absence de distance entre vie professionnelle et privée**, source de mal être ;
- **moments propices à la réflexion et au recentrage sur l'essentiel de sa vie** face à l'absence de rencontres et échanges faisant le sel de la vie, **au repli sur soi et la montée de l'égoïsme**.

Je formule le souhait que la sortie progressive de cette crise sanitaire soit **un moment de libération de l'énergie positive et que chaque individu trouve sa place dans le monde.**

Nous sommes confrontés à une tendance très profonde de notre société : le besoin de donner du sens à sa vie une enquête récente de l'IFOP met l'accent sur 2 points : 90% des salariés jugent essentiel que leur entreprise donne du sens à leur travail et 85 % souhaitent trouver un moyen d'être utiles aux autres.

Le monde associatif doit s'adapter à ces nouvelles aspirations avec des démarches pertinentes d'attractivité, d'accompagnement et de suivi des actions.

Dans ce contexte complexe et paradoxal la FAS HDF a fait preuve d'agilité, d'implication, de professionnalisme et d'innovation :

- **agilité en interne** avec la remise à plat de l'organisation habituelle : salariés travaillant en distanciel et visio-conférences incontournables dans les temps d'animation de réseau qu'ils soient thématiques ou territoriaux et dans les temps de rencontres classiques avec nos financeurs et décideurs locaux ;
- **adaptation et continuité des actions** portées par la Fédération dans le cadre du remplacement d'Olivia NOEL, en congés maternité, par Jean Baptiste MEAUX ;
- **implication forte dans l'accompagnement** des problématiques rencontrées par nos adhérents : problématiques classiques mais également émergentes de par l'impact de la pandémie (prise en compte de la garde d'enfants pour nos



**Hugues DENIELE,**  
Président

professionnels non considérés comme prioritaires, valorisation du travail de « première ligne » des salariés de notre secteur via les primes, prise en compte des surcoûts liés à la crise sanitaire...);

- **professionnalisme au travers des échanges réguliers avec les institutionnels** tant au niveau de la DIREECTE que la DRJSCS, les DDCS ou encore les départements voire les métropoles et au travers de chantiers conduits avec l'ARS ;
- **créativité** : face à la pénurie d'Equipements de Protection Individuelle sur le premier semestre, des actions grâce au soutien de fonds publics, de fonds privés et grâce à la mobilisation des partenaires locaux ont permis dans un temps record de fournir des masques, du gel hydroalcoolique, à notre secteur qui en était dépourvu : actions symboliques mettant en valeur toute la chaîne de valeurs propres à la FAS et articulées en fonction de la spécificité des territoires et des publics concernés ;
- **innovation** au travers des démarches menées de concert avec les inter-réseaux à la fois dans la rédaction de plaidoyers et à la fois en réponse à des situations d'urgence.

Cette année particulière s'est également traduite par la **confiance renouvelée de nos financeurs** tant dans leur soutien financier que dans leur écoute de l'adaptation de nos actions pour se cadrer au mieux avec les besoins et les attentes de nos adhérents.

Cependant de ces périodes de confinement, nous devons capitaliser sur les bonnes pratiques et en tirer les enseignements pour être collectivement meilleurs dans nos réponses aux public démunis. En plus des impacts de la crise sanitaire, nos adhérents ont dû gérer dans l'urgence l'application des nouvelles consignes, l'appropriation des nouveaux dispositifs, la participation à des travaux de fond sur des sujets structurels de notre

secteur.

**En matière de veille sociale**, si nos travaux d'observation sociale ont du être suspendus au regard des difficultés rencontrées avec l'outil SI-SIAO, la Fédération a accompagné les travaux de refonte du système d'information en maintenant un lien fort avec les SIAO de la région dans la remontée des dysfonctionnements au niveau national et lors d'échanges réguliers avec les services de l'Etat en région. Je formule le vœu que ces dysfonctionnements soient corrigés dans les meilleurs délais dans l'intérêt de tous, et dans l'intérêt premier des personnes, qui ont besoin des services rendus par les SIAO et les acteurs de la veille sociale et de l'hébergement.

**En matière d'hébergement et d'accès au logement**, nous avons bien entendu, et ce malgré la crise, maintenu nos liens de proximité et de partenariat avec les bailleurs sociaux et l'URHabitat Hauts-de-France. Nous avons coanimé des ateliers dans le cadre de la « Journée Logement d'abord » de la Somme, et communiqué des informations opérationnelles aux travailleurs sociaux sur la réforme de la demande de logement social. Du soutien au développement des pensions de famille, en passant par une contribution dans le cadre de l'appel à projet AVDL, plus localement par des contributions à la réécriture du PDALHPD du Pas-de-Calais et l'accompagnement d'un projet collectif « veille saisonnière » sur la MEL la Fédération a accompagné ses adhérents dans l'ensemble des aspects liés à la mise en œuvre de la stratégie du logement d'abord. Je formule également le vœu, que les travaux sur les CPOM CHRS prennent mieux en compte les principes de la construction partagée.

**En matière d'accès à l'emploi**, l'actualité du secteur de l'insertion par l'activité économique a été particulièrement dense. Des mesures de soutien dans le cadre de la crise sanitaire, aux appels

à projets dans le cadre du Plan de Relance national et de la stratégie de lutte contre la pauvreté, les structures de la région ont dû faire preuve d'une grande réactivité.

Au-delà du relai que nous avons fait des différentes mesures mises en place, la Fédération conserve à l'esprit son « ADN » : pour une insertion économique durable, il faut également panser les blessures sociales. Dans cet esprit, nous nous sommes attachés à promouvoir et accompagner la mise en œuvre des dispositifs Convergence et Premières heures en chantier, à favoriser le lien entre le secteur de l'hébergement/logement et de l'IAE, et à outiller les professionnels sur les questions d'accompagnement telles que le sujet des addictions. Je formule également le vœu que les réformes structurelles au niveau de l'IAE soient menées avec recul et sérénité.

Plus largement, la mise en œuvre des Services Publics de l'Insertion en 2020, a été l'occasion d'engager de nouveaux travaux sur la remobilisation des allocataires du RSA, notamment dans le Département du Nord.

**En matière de santé**, nous pourrions bien entendu reprendre les actions que la Fédération a pu mettre en place pour accompagner les adhérents dans la gestion de la crise sanitaire, mais nous avons déjà évoqué ces actions remarquables. Malgré les réorganisations dues à la pandémie, la question des addictions est restée centrale dans l'accompagnement des personnes : nous avons donc pu, par exemple, continuer à déployer une action à destination des pensions de famille et à formaliser davantage nos liens avec les adhérents de la Fédération Addiction.

La question de la précarité des **jeunes** s'est faite plus criante encore en 2020. La Fédération, aux côtés d'autres réseaux, a rappelé la nécessité pour les jeunes d'avoir accès à un revenu minimal permettant une existence décente, et a mis en lumière,

en région des pistes de travail pour favoriser l'accès au logement des jeunes notamment issus de l'ASE et leur insertion professionnelle.

**Les publics en situation d'exil** ont vu leurs démarches mises à rude épreuve à l'ère du COVID. La Fédération et ses adhérents ont été extrêmement attentifs au respect des droits des personnes. La formation « fondamentaux du droit des étrangers » a permis d'outiller les professionnels de l'accompagnement social. Mais il nous semblait également essentiel de mettre en lumière la participation de ces personnes aux initiatives solidaires, ce que nous avons fait à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2020.

Et parce que notre réseau, VOTRE réseau, a de réelles expertises à partager, nous restons attachés **aux enjeux de formation**.

D'une part, l'offre de formation de la Fédération vient renforcer l'animation de notre réseau et permettre à nos adhérents de trouver des réponses sur mesure à leurs besoins. Pour conserver cette plus-value, nous nous sommes résolument engagés dans le processus de la certification Qualiopi. D'autre part, nous avons renforcé nos relations avec nos partenaires de la formation initiale ou professionnelle, sur nos champs d'intervention classiques et sur des domaines voisins.

La fédération ressort de cette année 2020 enrichie d'expériences nouvelles, confirmée dans son rôle de référent dans les domaines où elle œuvre et forte de partenariats solides et élargis. Ce cap a pu être franchi grâce à l'engagement fort des adhérents, grâce au professionnalisme et au supplément d'âme de l'équipe salariée, grâce à la solidarité et à la compétence de la gouvernance, grâce au soutien et à l'impulsion de la Fédération nationale dans la défense des grandes causes.



## Crise sanitaire et Veille sociale

« **Confinés dehors** » ? Le début de la crise sanitaire et l'annonce du premier confinement sont venus fortement impacter la situation des personnes les plus vulnérables et notamment des personnes à la rue. Pas de possibilité de rester confinées ou de respecter les gestes barrières, adieu les moyens de survie habituels et parfois plus accès à l'eau, à l'alimentation, à l'hygiène ou même aux soins du fait de la fermeture ou la réduction de nombreux services de première nécessité comme les accueils de jour, les distributions alimentaires.

La Fédération Hauts-de-France a immédiatement systématisé le recueil des remontées de terrain pour alimenter le plaidoyer national avec les difficultés rencontrées mais aussi partagé les bonnes pratiques et les adaptations mises en place par nos adhérents pour adapter et poursuivre leur activité.

## Accompagner en Région les SIAO à l'observation sociale

### Rappel des objectifs

- Accompagner les SIAO sur les évolutions de SI-SIAO (explication des indicateurs, application INVENIS, exploitation des données brutes, refonte de SI-SIAO),
- Déterminer les éléments issus de SI-SIAO exploitables afin de fiabiliser les données d'observation sociale sur les différents territoires,
- Participer aux travaux d'harmonisation,
- Développer un outil pour l'exploitation des données brutes et faciliter ainsi le remplissage des indicateurs départementaux,
- Travailler à la réalisation d'un nouvel observatoire régional

Les travaux initiés en 2019 se sont poursuivis début 2020 avec une rencontre organisée au premier trimestre pour permettre d'approfondir les indicateurs de l'observatoire régional et de travailler sur les préalables à l'observation sociale régionale. Suite à cette rencontre et dans l'attente de la fusion des deux systèmes d'information (SI-115 et SI-Insertion) les travaux ont été suspendus, ils n'ont pas pu reprendre compte tenu des graves dysfonctionnements du logiciel.

Sur la base de l'outil d'analyse de données réalisé en 2019, la Fédération a été en mesure d'apporter un soutien technique à 5 SIAO (ou antennes) pour l'extraction et l'analyse des données afin de les accompagner dans la réalisation de leurs rapports d'activité.

## L'ANIMATION FÉDÉRALE – LE GROUPE DE TRAVAIL «OBSERVATION SOCIALE»

2 REUNIONS | 29 PARTICIPANTS

Dept 62 | MEL | Flandres | Dept 80 | Dept 02 | Dept 60 | Hors Région



21 personnes différentes, dont

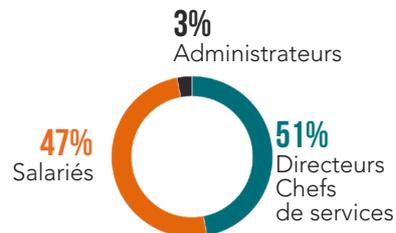


70%



30%

RÉPARTITION PAR FONCTION



### Refonte du système d'information

Le 21 septembre 2020, la Direction Générale de la Cohésion Sociale a déployé la nouvelle version du logiciel SI-SIAO. Depuis cette date, les dysfonctionnements se sont multipliés mettant en grande difficulté les SIAO de la région dans leur mission d'accueil et d'orientation ainsi qu'en matière d'observation sociale. Tout au long du second semestre 2020, la Fédération a été fortement mobilisée dans l'accompagnement des SIAO de la région, servant d'interface entre le national et les adhérents :

- En menant un travail de recensement des anomalies à résoudre prioritairement afin de contribuer aux remontées nationales. Une rencontre du groupe de travail régional a été

organisée fin septembre pour permettre ce recensement.

- En interpellant la DRJSCS, les DDCS, la DGCS, le Ministère du logement et la DIHAL afin que des correctifs puissent être mis en œuvre rapidement
- En suivant les travaux de correction enclenchés par la DGCS et en informant régulièrement les SIAO des avancées ;

Chaque correction sur la sécurisation, le partage des données, les fonctionnalités entraînent d'autres erreurs et ajustements nécessaires. La situation fin 2020 est très tendue, et enlève tout crédit aux données transmises.

### ET DEMAIN ?

- La poursuite de l'accompagnement et de l'information des SIAO sur les avancées de la refonte et la reprise des travaux sur l'observation sociale une fois le SI-SIAO opérationnel
- Une réflexion sur la fonction d'écouter 115
- Le suivi de la mise en place du Service Public de la Rue au logement et son impact sur le fonctionnement des SIAO.

## Accueil social inconditionnel de proximité : une démarche pas si neuve !

L'idée de « consultations sociales de proximité » a été posée à la FAS dès 2012 lors du Congrès de Nantes. Elle a été reprise lors des journées du travail social à Valence en 2013. Un cahier des charges a été finalisé fin 2014 et présenté aux Etats Généraux du Travail Social organisés par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé début 2015.

Cette proposition résultait des différents constats concernant les difficultés rencontrées par les personnes :

- pour obtenir un rendez-vous auprès des services sociaux,
- pour mettre en place un accompagnement social,
- pour tenter de diminuer le non recours aux droits,
- pour résoudre les difficultés à coordonner les interventions professionnelles....

Cette idée de consultation sociale de proximité sera reprise dans le plan d'actions interministériel en faveur du Travail Social et du Développement Social issu des Etats Généraux.

Dans le Pas-de-Calais est posé le principe d'inscrire ce « premier accueil » dans le Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, le SDAASP, mis en œuvre en juin 2016 et finalisé fin 2017, conformément à la loi NOTRe sur l'aménagement du territoire.

A l'initiative du Ministère et de l'ANDASS, dont le Président était Roland Giraud, DGA du Département du Pas-de-Calais, « un guide d'appui à la structuration du premier accueil inconditionnel de proximité » est réalisé avec la participation de nombreuses Fédérations et Services, il sera publié le 25 janvier 2017.

Le SDAASP du Pas-de-Calais (2018-2023) promeut :

- la nécessité et la qualité du premier accueil,
- la mise en place d'un guide ressources informatisé des solidarités (WIKISOL62) ,
- il garantit la qualité du service sur l'ensemble des territoires en améliorant la relation à l'usager.

Depuis 2018, malheureusement le non recours aux droits a beaucoup progressé, il peut atteindre aujourd'hui 40% sur certaines prestations sociales (36% sur le RSA) et il contribue à creuser les inégalités.

Pour lutter contre le non-recours, un des axes du dernier plan de lutte contre la pauvreté reprend la solution **du premier accueil social inconditionnel de proximité**.

**Ce principe repose sur l'idée que : « toute personne reçue par tout organisme à vocation sociale doit pouvoir aborder l'ensemble de sa situation ».**

Le Département du Pas-de-Calais, impliqué dans la démarche de prévention et de lutte contre la pauvreté a confié au cabinet ENEIS l'évaluation et l'amélioration du volet « premier accueil » du SDAASP. Comme l'ensemble des partenaires, nous avons été consultés en octobre 2020 et nous avons pu réaffirmer quelques principes essentiels déjà publiés en 2012.

Proximité	Renseigner	Agilité
Guichet unique	Informier	Coordination
Non stigmatisation	Conseiller	Complémentarité
Neutralité	Guider dans les démarches	Réseau de compétences
Pluralité des publics	Orienter si nécessaire	Pluridisciplinarité
Fluidité	Comprendre	Permanences croisées
Qualité	Écouter	Hors les murs
Évaluer		Mutualisation de compétences et de moyens financiers au sein de partenariats inter-institutionnels formalisés et durables.

## L'ANIMATION FÉDÉRALE - LA COMMISSION «SIAO »

Réunissant les coordinateurs des SIAO de la région, cette commission permet d'échanger sur les missions des SIAO, les difficultés rencontrées sur les différents territoires, l'impact des évolutions législatives et réglementaires sur les publics en situation de précarité, mais aussi de construire des outils communs d'interventions et d'observation. Malgré le contexte sanitaire de 2020, les réunions de la commission ont pu être maintenues en visioconférence.

### 3 REUNIONS | 36 PARTICIPANTS | 23 PERSONNES DIFFÉRENTES

Dept 62 | MEL | Flandres | Dept 80 | Dept 02 | Dept 60 | Hors Région



**23** personnes différentes, dont

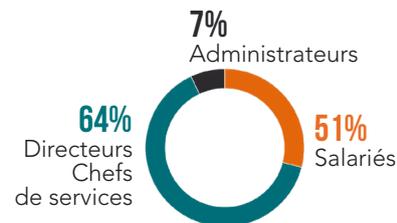


64%



36%

### RÉPARTITION PAR FONCTION





## Crise sanitaire et Hébergement

### Action COVID et nous : SORTIR DU CONFINEMENT

Si la période de confinement a apporté de nombreuses difficultés **mais aussi des évolutions de pratiques**, souvent positives, au sein des structures d'hébergement collectif, la période de déconfinement **a été souvent difficile à gérer**. Un **vrai relâchement** de la vigilance a été observé chez les personnes hébergées du fait d'un sentiment de « **sortie de crise** ».

Le 11 mai a marqué le retour au comportement pré-Covid. Dès lors, il est apparu nécessaire de pouvoir discuter de l'importance du maintien d'un certain seuil de vigilance.

Pour cela, la Fédération a développé un projet de sensibilisation à partir d'une représentation théâtralisée des attitudes bonnes ou mauvaises révélées face à la crise sanitaire.

Au-delà de l'aspect artistique et ludique, la mise en scène que proposent les comédiens a offert l'opportunité d'ouvrir une vraie discussion sur le ressenti des personnes, leurs peurs, leurs doutes...les exigences du vivre ensemble et l'importance de maintenir une attention vive au respect des mesures barrières.

**C'est en partenariat avec la Compagnie « La Belle Histoire » que 18 représentations ont pu être organisées dans 17 structures d'hébergement de la région.**

A la suite de ces représentations, un webinaire a été organisé par l'Union Régionale des Professions de Santé, en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité et la Fédération des Centres Sociaux pour permettre aux professionnels des associations, mais aussi aux personnes qu'elles accompagnent de venir renforcer leurs connaissances sur les problématiques liées au virus, et notamment les gestes barrières destinés à limiter sa propagation.



## EN CHIFFRES

18 REPRÉSENTATIONS | 272 PARTICIPANTS

Dept 62 | MEL | Flandres | Hainaut-Cambrasis | Dept 80 | Dept 60 | Dept 02



47%



53%

**ADULTES : 85%**

**ENFANTS : 15%**

RÉPARTITION PAR FONCTION



## Lutte contre la fracture numérique



Le premier confinement a révélé toute l'ampleur de la fracture numérique pour les publics accompagnés par les adhérents de la Fédération : décrochage scolaire des enfants, manque de matériel informatique, accès aux droits, à la culture, isolement...

La Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France s'est pleinement mobilisée en partenariat avec Emmaüs France et Emmaüs Connect pour mettre à la disposition des familles hébergées du matériel informatique, des jeux, des jouets, des livres et autres loisirs. Après évaluation des besoins, une vingtaine de structures ont été aidées ; de même, 5 CHRS ont ainsi pu bénéficier d'un don en cartes SIM, téléphones portables, ordinateurs ou tablettes. Une collecte locale a complété ces dons dans le département du Nord.

## Accompagnement d'un projet collectif dans le cadre de la veille saisonnière sur la MEL et organisation de rencontres facilitantes.

### DÉBLOQUER-FLUIDIFIER

L'idée du projet collectif est née suite aux échanges lors des réunions d'adhérents de la Fédération sur l'arrondissement de Lille. Ce projet a impliqué deux cercles d'acteurs :

- Un premier cercle d'associations mobilisées sur la construction du projet, la gestion d'un dispositif hivernal, les freins bloquant les sorties d'hébergement vers le logement.
- Un second cercle d'associations, mobilisées sur la fluidité en participant à l'accélération des processus de sorties des structures d'hébergement des publics vers le logement, de manière à pouvoir offrir aux personnes sur les dispositifs de veille saisonnière des solutions à l'issue de la période hivernale.

Après un premier travail d'identification des situations bloquées, des « rencontres facilitantes » ont pu être mises en place. **Ces rencontres visaient à réunir, autour des 21 situations identifiées, les institutions, administrations, partenaires et associations pertinentes pour lever les freins à l'accès au logement.** Une vingtaine de situations, dont les freins relevaient de la situation administrative, ont également fait l'objet d'une étude parallèle par les services de la Préfecture.

**Un pari relevé puisqu'au final sur les 90 personnes accueillies sur le dispositif collectif, il n'y aura pas eu de sortie sans solution au 10 juillet 2020.**

Les « rencontres facilitantes » restent à améliorer mais auront tout de même permis de débloquent une quinzaine de situations et d'accélérer, pour une dizaine d'entre-elles, l'accès à un titre de séjour qui est un des blocages récurrents rencontrés par les personnes sans-domicile de la métropole lilloise.

### ET DEMAIN ?

La démarche se poursuit en 2021.

La Fédération portera, conjointement avec la CMAO les propositions du réseau associatif tant sur le volet « hébergement » que « veille saisonnière » en témoignant de l'efficacité d'une mobilisation collective.

La prolongation de la veille saisonnière permet un temps d'accompagnement plus long : les personnes se stabilisent, les projets émergent, les dossiers peuvent se constituer, et si nous sommes soutenus par les services de l'Etat pour nous ouvrir des canaux d'échanges directs avec les différentes administrations (CAF, IMPOTS, CPAM,...), nous obtenons des résultats et davantage de fluidité au sein des structures d'hébergement.

## Accompagner les adhérents à la démarche de contractualisation

En droit français le CPOM est le contrat par lequel un organisme gestionnaire d'établissements ou de services sociaux ou médico-sociaux s'engage auprès d'une autorité de tarification sur une période pluriannuelle pour, en fonction des objectifs d'activité poursuivis par ses établissements bénéficiaires d'allocations budgétaires correspondantes »

Inscrit dans la loi ELAN (article 125), le CPOM devient désormais une obligation pour tous les gestionnaires de CHRS

Le CPOM, négocié à l'échelle des activités d'un gestionnaire, sera généralisé dans les trois prochaines années. Les conséquences de l'arrivée de cet outil sont nombreuses : **nouveaux modes de relation avec le financeur, contournement de l'appel à projets, évolutions budgétaires et organisationnelles...** mais aussi la possibilité de nouvelles opportunités pour le gestionnaire, à condition de maîtriser la technicité et les contraintes de cet outil. La mise en place progressive, dans les années à venir, par l'Etat permet aux gestionnaires d'anticiper au mieux ce virage à 180°.

Au regard de la complexité de cette contractualisation et des enjeux en termes de stratégie, d'évolution de l'offre d'accompagnement et de financement, la Fédération des

acteurs de la solidarité a organisé, conjointement avec la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne, une formation à destination des adhérents sur l'ensemble du territoire. Celle-ci s'est déroulée les 13 et 14 janvier 2020 à Arras et a réuni 12 personnes. Cette formation vise à proposer un éclairage et un outillage aux structures entrant dans la phase de négociation de leur CPOM ; et ce, à travers les objectifs suivants :

- 
- L'acquisition des connaissances du nouveau cadre législatif et réglementaire du CPOM social.
  - Le repérage des enjeux du CPOM dans un contexte de réformes et de tension budgétaire.
  - L'acquisition des outils méthodologiques permettant l'élaboration et le suivi du CPOM.
  - L'appréhension des marges de négociation avec le financeur.

### ET DEMAIN ?

Des négociations avec l'Etat qui doivent se poursuivre car, à ce jour, nous n'avons aucune visibilité sur l'engagement financier pluriannuel de l'Etat, ni pour les charges fixes, ni pour l'évolution du coût de la masse salariale.

L'accompagnement des adhérents dans leurs démarches de contractualisation se poursuivra en 2021 avec l'organisation d'une nouvelle session de formation en janvier 2021, l'accompagnement de 7 Associations du département du Pas-de-Calais dans le cadre d'une convention avec la DDSC 62 et l'implication de la Fédération régionale au sein du groupe de travail national Tarification/CPOM.

## Renforcer le partenariat avec les bailleurs

 **AU 15 SEPTEMBRE, LE CERFA POUR LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ÉVOLUE...**

**LES 3 ÉVOLUTIONS MAJEURES**  
POUR TOUT DÉPÔT OU RENOUELEMENT DE LA DEMANDE

**LE NIR DEVIENT OBLIGATOIRE**  
Le NIR (n° de sécu) devient obligatoire pour le demandeur et les co-demandeurs pour finaliser et déposer une demande de logement social. Les NIR temporaires sont valables.  
⚠ Les ménages qui sont en attente d'attribution d'un NIR ne pourront plus déposer et/ou renouveler leur DLS.

**LES RESSOURCES DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉES**  
Le ménage, s'il en a, devra renseigner au moins une ressource (Le Revenu Fiscal de Référence reste recommandé)  
« Avez-vous des ressources ? »  
Si le ménage n'a pas de ressource → **NON**  
Si le ménage répond oui, il faut absolument renseigner un montant et ne pas mettre 0 → **OUI**

**LA NOTION DE COLOCATION ÉVOLUE**  
Le colocataire ne sera plus co-demandeur, il devra faire sa propre demande de logement social et signer son propre bail.  
⚠ Les nouveaux Cerfa comportera une partie colocation ou devra être renseigné le NIR des colocataires.  
Sont exclus de cette notion de colocation au moment de l'enregistrement uniquement, les ménages de la « sphère familiale ».

**SPHÈRE FAMILIALE**  
On entend par sphère familiale uniquement : ascendants, descendants, concubins, fratries. Pour ces situations pré-citées, une seule demande est devra être renseignée.  
Ex : Le ménage X composé d'un couple, de la mère de Monsieur et du cousin : Sur la même demande, peuvent être inscrits le couple et la mère de Monsieur. Le cousin devra déposer sa propre DLS en parallèle.

**IMPORTANT**  
**NOUS VOUS INVITONS DONC À INFORMER LES MÉNAGES DE CES ÉVOLUTIONS ET À RENSEIGNER AVEC EUX DÈS MAINTENANT :**

- Le NIR pour le titulaire et co-demandeur
- Le montant des ressources des ménages
- Des DLS pour toute personne souhaitant vivre en colocation et ne correspondant pas aux situations de « sphère familiale »
- Privilégier l'enregistrement en ligne via le portail grand public : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Tout au long de la crise sanitaire, la FAS a également maintenu des échanges réguliers avec l'URH autour de la question du relogement des publics sortant d'hébergement. **En effet, la crise sanitaire a entraîné un très fort ralentissement voire l'arrêt des attributions** lors du premier confinement, puis une reprise progressive en mai mais ralentie avec la mise en place de gestes barrières.

La FAS a donc proposé à ses adhérents une matinée d'échanges avec l'URH en format dématérialisé, pour permettre aux structures accompagnant les ménages en situation de précarité à la fois de prendre connaissance des contraintes des bailleurs dans le contexte de la crise sanitaire mais également d'échanger sur les difficultés rencontrées pour l'accès au logement

des publics. Cette rencontre, préparée en amont avec l'URH, a été organisée le 10 juin 2020 et a réuni une quinzaine de personnes.

En septembre, une seconde rencontre a été organisée afin de présenter aux équipes du secteur AHI les prochaines évolutions du SNE (Système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social) et les principales modifications du Cerfa de la demande de logement social. Organisée également en visioconférence, avec la participation de l'URH, cette rencontre a réuni une trentaine de participants.

Le dernier volet de la réforme sur les APL, effectif au 1er janvier 2021, et prenant en compte les ressources des ménages en temps réel, a également fait l'objet d'une présentation.

## ET DEMAIN ?

La Fédération des acteurs de solidarité Hauts-de-France et l'Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France poursuivront les travaux engagés autour du cycle partenarial. Au regard de l'évolution de la crise sanitaire, il s'agira notamment pour 2021 d'organiser et de repenser le rythme des réunions en proposant des temps d'échange aux associations et bailleurs sous un format dématérialisé. Une première rencontre sur le thème «Accompagner les ménages dans la réalisation de leur demande de logement» est prévue le 21 janvier et permettra d'aborder la question des refus de proposition.

## CHIFFRES REGIONAUX

### Le logement dans les Hauts-de-France

**1 400 000**

personnes logées dans le  
parc social.

**179 787**

ménages demandeurs  
de logement social

**45 860**

attributions  
(soit une baisse de 15% par  
rapport à l'année 2019),  
dont 20% à destination des  
publics «prioritaires».

### Les indicateurs du Logement d'Abord dans les Hauts-de-France

#### Relogement des sortants d'hébergement

**1 836**

attributions  
dans le parc social  
(pour un objectif de 1 930)

#### Création de places

**IML**

**2 204**

places créées en 2020,  
soit 3 414 places créées  
depuis 2018.

**Objectif : 4 426 places  
d'ici 2022**

**PENSION  
DE FAMILLE**

**489**

places créées en 2020,  
soit 1 118 places créées  
depuis 2018



## L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

Le contexte a engendré une forte baisse des attributions de logement au premier semestre 2020, **ce qui a contribué à la dégradation de situations de logement déjà complexes** (insalubrité, violences conjugales, endettement...). Le ralentissement économique engendré par la crise a également produit de nouvelles formes de précarité. De nouveaux publics se présentent aujourd'hui dans nos services et ont besoin d'accompagnement social. L'accompagnement s'est trouvé questionné dans cette période particulière : **quand et pourquoi maintenir les visites à domicile ? Comment organiser les modalités d'accueil au sein des associations ? Au sein des lieux de vie collectifs, comment maintenir des activités quotidiennes pour les résidents ?**

Dans cette période particulière, la FAS s'est tenue aux côtés de ses adhérents : que ce soit en réalisant une veille juridico-réglementaire ou en proposant des temps d'échanges aux professionnels. De plus, en lien avec l'ARS et ses différents partenaires sur le territoire, la FAS a aussi organisé une distribution de masques en tissus auprès de ses adhérents.

### Contribution de la Fédération au PDALHPD du Pas-de-Calais

La FAS s'est mobilisée afin de proposer une contribution à ce nouveau Plan. Une quinzaine d'adhérents se sont réunis à Arras fin août 2020 pour répondre au questionnaire adressé par les services du département (bilan, constats, besoins ...).

Les constats concernant l'effectivité du précédent Plan ont été mitigés : il reste beaucoup à mettre en œuvre pour faciliter l'accès au logement des ménages les plus en difficulté.

**La FAS a notamment proposé d'élargir les critères d'éligibilité afin qu'ils correspondent aux réalités de terrain des associations.** Les modalités de la fluidité entre hébergement et logement, le renforcement du rôle des SIAO, une attention à ne pas reproduire le modèle « en escalier » dans le logement, un besoin d'instances de coordination avec les acteurs du médico-social... sont autant de dimensions qui ont été portées par la Fédération et ses adhérents.

### Contribution de la Fédération à l'Appel à projet Régional FNAVDL

Suite à la réforme de l'AVDL, décidée en octobre (abondement de l'enveloppe historique AVDL par une dotation de 15 millions par les bailleurs sociaux), la DR-JSCS a décidé de lancer un appel à projets afin de développer cette mesure. La FAS a organisé un groupe de travail réunissant ses adhérents porteurs de mesures AVDL au mois d'octobre 2020. Une dizaine de personnes étaient présentes pour décrypter cet appel à projets.

Parmi les points mis en avant par la Fédération, on retrouve : l'impossibilité d'évaluer, a

priori, l'intensité des mesures d'accompagnement, la reconnaissance de l'expertise des associations impliquées dans le champ de l'hébergement et du logement dans la sélection des projets, la possibilité d'un ajustement de financements permettant une réévaluation du montant de la subvention, un besoin de simplification des procédures, une attention à ne pas complexifier... Suite de cette contribution, différents aspects de l'AAP ont été revus, par exemple, la question du financement des diagnostics.

## Journée Logement d'Abord de la Somme

Le 28 Septembre 2020, la FAS a participé activement au séminaire Logement d'Abord de la Somme. Cet événement, porté par la DDCS 80, avait pour but de réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Logement d'Abord dans le département. Deux adhérents de la FAS (UDAUS et APAP) ont également contribué à ce séminaire, en leur nom, en présentant le SIAO et le dispositif IML.

La Fédération a porté le temps d'atelier de l'après-midi : un world-café co-animé avec l'URH, le cabinet Actheis et la DDCS de la Somme. Celui-ci a réuni près de 40 personnes, qui ont travaillé

ensemble à l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel sur un an, sur des thématiques que les participants ont sélectionnés eux-mêmes en introduction de l'atelier : **les besoins en accompagnement des ménages avant l'entrée et dans le logement, les blocages administratifs rencontrés par les ménages, les relations tripartites bailleurs-associations-partenaires institutionnels**. La mixité des participants ainsi que la diversité des sujets qui leur ont été proposés ont donné lieu à des échanges riches et ont contribué à favoriser l'interconnaissance entre les acteurs.

## Soutien au développement des pensions de famille

En 2020, la Fédération a poursuivi ses actions de soutien du développement des pensions de famille en région Le groupe hôtes de pension de famille s'est réuni **3 fois en 2020**, il a réuni **56 participants** et a abordé des sujets variés :

- Impacts de la crise sanitaire sur l'organisation du quotidien et sur la vie des résidents,
- Les indicateurs du plan de relance,
- L'accompagnement à la fin de vie...

La FAS a également continué à faire vivre son **partenariat avec Nexity non-profit**, suite à la convention qui a été signée en 2019 : nous relayons les opportunités foncières communiquées par Nexity non-profit pour la création de pensions de famille. En 2020, 5 projets ont vu le jour dans le cadre de ce partenariat dans la région Hauts-de-France.

En parallèle, la FAS Hauts-de-France a réalisé un travail d'actualisation de l'annuaire des pensions de famille et résidences accueil afin d'offrir davantage d'informations aux structures. Elle a également soutenu la mise en œuvre de la « **journée nationale des pensions de famille et résidences accueil** », organisée par le siège, qui s'est déroulée le 15 décembre 2020.

### ET DEMAIN ?

L'actualisation de l'annuaire des pensions de famille et résidences accueil se terminera début 2021 et celui-ci sera publié dans les semaines qui suivent.

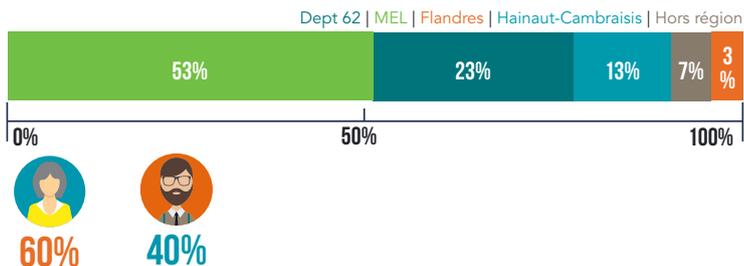
Plusieurs projets ont pris du retard suite au report de la mise en chantiers ou du retard dans la réalisation des travaux .

## L'ANIMATION FÉDÉRALE – LES COMMISSIONS HÉBERGEMENT ET HABITAT

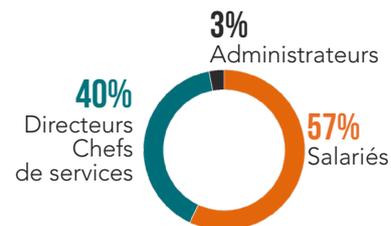
Temps d'information et de décryptage, les commissions Hébergement et Habitat permettent d'informer le réseau des évolutions législatives et réglementaires concernant la lutte contre l'exclusion. Lieux d'échanges de pratiques et d'expériences, elles permettent également d'aborder avec les professionnels, les personnes accompagnées, les questions d'accès à l'hébergement, d'accès au logement des publics prioritaires, mais aussi du maintien dans le logement, de la prévention des expulsions, de l'insalubrité, des ressources... Dans le cadre de la Stratégie Logement d'Abord, les commissions Habitat et Hébergement sont amenées à travailler conjointement sur des sujets qui se croisent ; comme lors de la commission conjointe Hébergement-Habitat.

### COMMISSION HÉBERGEMENT

3 RÉUNIONS | 30 PARTICIPANTS | 21 PARTICIPANTS DIFFÉRENTS



### RÉPARTITION PAR FONCTION



### COMMISSION HABITAT

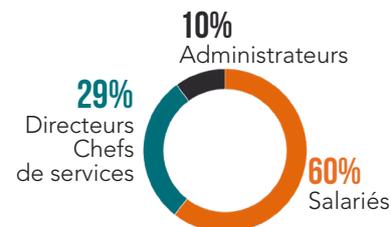
3 RÉUNIONS | 45 PARTICIPANTS | 32 PARTICIPANTS DIFFÉRENTS

dont 1 réunion conjointe habitat-hébergement

MEL | Dept 62 | Hainaut-Cambrésis | Dept 80 | Flandres |



### RÉPARTITION PAR FONCTION



## Une année dense en engagements concrets

La Fédération est restée pleinement investie durant la période de crise sanitaire, aux côtés de l'IRIAE Hauts-de-France, tant dans l'accompagnement auprès des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), qu'en s'impliquant dans les rencontres institutionnelles liées au contexte de crise : échanges d'informations réguliers avec les services de l'Etat et les réseaux membres de l'IRIAE.

Alliant mission économique et mission sociale, les SIAE ont été particulièrement mobilisées sur l'accompagnement de leurs salariés pour préparer une reprise d'activité adaptée. **Durant la période, il s'agissait de les accompagner dans ces démarches, de les informer de l'ensemble des dispositifs de soutien mobilisables et des différents outils pour maintenir le lien d'accompagnement avec les salariés en parcours.**

## Mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI)

La Fédération s'est investie pour faciliter la mise à disposition d'équipements de protection individuelle aux SIAE.

La Fédération est intervenue sur plusieurs volets :

- Le soutien aux SIAE sur le volet activité, en lien avec l'IRIAE dans la communication des SIAE ayant réorienté leurs activités autour de la **confection de masques en tissus**. Nous avons relayé les informations compilées par l'IRIAE à l'ensemble du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité ainsi qu'à ses partenaires.
- L'attribution de masques en tissus aux SIAE adhérentes à la Fédération suite à un don. La Fédération a pu bénéficier d'un don de 3 100 masques en tissus. **Nous avons décidé de proposer ces masques aux structures n'ayant, à la date du 1er confinement, pas bénéficié de dotation en EPI par les services de l'Etat ou les collectivités.** Parmi les adhérents de la Fédération, cette attribution de masques a concerné 9 SIAE, soit une dotation de 1 656 masques pour une demande initiale de ces mêmes SIAE de 1 953 masques.
- Suite à l'opportunité d'un **don de solution hydro-alcoolique**, la Fédération a proposé à l'IRIAE d'**ouvrir la démarche plus largement aux SIAE** de la région et a ainsi pu répondre à 33% de leur demande, soit une distribution de 2505 litres de solution hydro-alcoolique.



## L'ANIMATION FÉDÉRALE - LES COMMISSIONS EMPLOI / IAE ET REPASSERIE

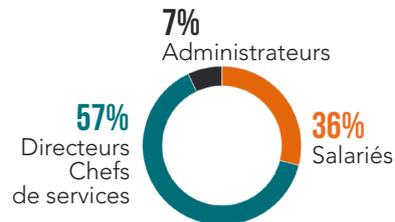
La commission Emploi-IAE réunit les adhérents de la Fédération et se veut à la fois un lieu d'informations, d'échanges et de partage d'expériences. Au-delà des questions d'actualité, la commission traite les questions liées à l'accompagnement des personnes. Des partenaires peuvent être sollicités pour un présenter un sujet spécifique. Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, les rencontres de la commission et du groupe repasserie se sont tenues en visio-conférence.

2 REUNIONS | 28 PARTICIPANTS | 14 PARTICIPANTS DIFFÉRENTS

MEL | Dept 62 | Dept 80 | Hainaut-Cambrésis



RÉPARTITION PAR FONCTION



64%



36%

## Formation «Addictions et usages dans l'insertion par l'activité économique

En partenariat avec Hauts-de-France Addictions et l'IRIAE Hauts-de-France, cette **formation** a été proposée aux SIAE de la région suite aux besoins relayés par les équipes permanentes.

L'usage de substances psychoactives constitue souvent un obstacle à l'accès et au maintien dans l'emploi, y compris dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Les problématiques d'addictions peuvent en effet prendre une place prépondérante dans les parcours d'insertion des personnes. Face à cette réalité, les salariés permanents sont parfois en difficulté pour apporter des réponses et/ou ne se sentent pas toujours «

compétents » et/ou « légitimes ».

Le contenu de la formation vise à apporter **des connaissances sur la question des pratiques addictives, présenter le cadre juridique des pratiques addictives en milieu de travail**, échanger et questionner les pratiques afin d'améliorer les modalités d'accompagnement, sensibiliser à la réduction des risques et identifier les partenaires pour soutenir les parcours d'insertion des personnes. Les contraintes liées au contexte sanitaire ont impliqué la programmation d'une grande partie des sessions sur le dernier trimestre de l'année.

**08 sessions à destination des salariés permanents**

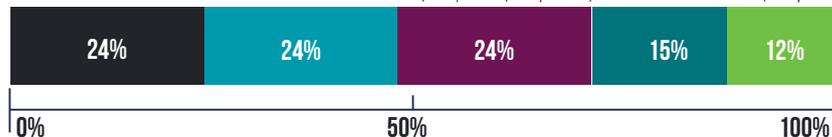
**05 SIAE**

**32 territoires :** Valenciennes, Saint-Quentin, Béthune, Montdidier Péronne, Lille

### ET DEMAIN ?

Au regard des besoins exprimés, de nouvelles sessions seront programmées en 2021

MEL | Dept 62 | Dept 80 | Hainaut-Cambrésis | Dept 02



## Le déploiement du programme Convergence sur la Métropole Européenne de Lille et du dispositif Premières Heures en chantier

La Fédération a maintenu son implication dans le cadre de la **Stratégie de lutte contre la Pauvreté**, notamment à travers la participation au déploiement de dispositifs ciblant l'accès à l'emploi de personnes qui en sont particulièrement éloignées.

Nous avons ainsi favorisé auprès de nos adhérents l'information et la recherche de participation à des programmes spécifiques visant à faciliter des retours adaptés et progressifs vers l'emploi, en amont des dispositifs IAE.

- 
- **Le programme « Premières Heures en chantier »** propose une remise en activité très progressive pour les personnes en situation de grande exclusion, et un support d'accompagnement facilitant pour les professionnels de l'accompagnement. Dans Premières Heures, le travail est envisagé comme le premier levier du processus de réinsertion sociale. Le programme s'appuie sur une montée en charge très individualisée (4h/semaine puis 8, puis 16 etc..), au sein d'un chantier d'insertion.
  - **Le programme « Convergence »** vise, par une durée de parcours d'insertion prolongé jusqu'à 5 ans, à permettre à des publics très éloignés de l'emploi d'être accompagnés par des chantiers d'insertion. La construction d'un réseau de partenaires dédiés permet de renforcer l'accompagnement des personnes sur tous les champs des problématiques (emploi, logement, santé).

Aux côtés de Convergence France, la Fédération a organisé des temps de présentation du dispositif auprès des SIAE de la MEL, de l'IRIAE IAE Hauts-de-France et des acteurs institutionnels, le programme étant ouvert à toutes les SIAE, quel que soit leur réseau d'appartenance. La Fédération a accompagné la construction d'une réponse collective d'associations de la MEL qui ont pu porter la candidature du territoire : l'Abej, EOLE, La Sauvegarde du Nord et Magdala..

### ET DEMAIN ?

Le démarrage opérationnel du dispositif est attendu pour le premier trimestre 2021. Des échanges avec Convergence France sont prévus début 2021 autour des perspectives de déploiement des programmes sur d'autres territoires de la région.

## Favoriser le lien AHI-IAE pour améliorer l'accès à l'emploi des publics accompagnés et renforcer les possibilités de recrutement des SIAE

Dans un contexte social global marqué par la centralité de la question de l'accès à l'emploi, et face aux problématiques de recrutement du secteur de l'IAE, les modalités de prescription du secteur évoluent, en intégrant de nombreux acteurs de l'accompagnement : les structures AHI, DNA, de l'accompagnement logement et de la veille sociale.

Depuis plusieurs mois, la **Plateforme de l'Inclusion** permet de mettre en relation des publics éloignés de l'emploi (jeunes en difficulté, chômeurs de longue durée, allocataires de minimas sociaux, travailleurs handicapés, etc.) et des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour les faire entrer dans des parcours d'insertion. Elle a vocation à devenir l'outil principal d'orientation des publics éloignés de l'emploi vers les SIAE avec une refonte de l'agrément prévue en 2021.

Lors des rencontres avec les adhérents, la Fédération a largement présenté ces nouvelles modalités et communiqué sur les Webinaires de présentation organisés par la Direccte et l'IRIAE Hauts-de-France.

### ET DEMAIN ?

En parallèle des Webinaires de présentation de la Plateforme et selon les besoins exprimés par les structures, la Fédération proposera des temps dédiés aux travailleurs sociaux pour les aider à remettre à jour leurs connaissances et/ou découvrir les principes de l'IAE, faciliter leur connaissance de l'offre IAE sur leurs territoires d'intervention. Selon les contextes locaux, il pourra s'agir de sessions de sensibilisation à l'IAE, de visites apprenantes ou de forums d'échanges.

## Essaiage du programme SEVE Emploi en Hauts-de-France



Convaincue que les SIAE ont un rôle déterminant à jouer dans la lutte contre le chômage de longue durée, la Fédération a développé le programme « **SEVE Emploi** » pour faciliter l'accès à l'emploi durable des salarié.e.s en insertion et proposer un appui RH aux TPE-PME.

Fort de deux années d'expérimentation nationale en 2016 et 2018, le programme se déploie en 2021 et 2022 sur tout le territoire. Il se caractérise notamment par 10 journées de formation-action, une dotation de 20 000€, une animation territoriale ainsi qu'un pilotage et une communication nationale.

En Hauts-de-France, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en juin 2020 pour sélectionner les SIAE susceptibles d'intégrer le programme en 2021. Ainsi, 6 SIAE constituent la promotion SEVE 2021 de la Région : ADF02 (Aisne), Adermas (Aisne), Itinér'air (Oise), Devenir en Vermandois (Aisne), Papillons Blancs (Nord), Poinfor (Nord).

La plateforme de formation en ligne SEVE est un outil de formation numérique créé à partir des retours d'expériences des SIAE qui ont suivi SEVE Emploi en 2016, 2018 et 2020. Gratuite et ouverte à tous, elle s'adresse aux professionnels désireux de développer leur relation avec les entreprises.

36

SIAE inscrits

45

personnes formées  
ou en cours de  
formation

### ET DEMAIN ?

En 2021, les 6 SIAE sélectionnées vont être accompagnées et formées à la médiation active. Un nouvel appel à manifestation d'intérêt sera lancé en juin pour intégrer 10 à 16 SIAE supplémentaires au programme SEVE en 2022... à bon entendre !



Pendant la période de crise sanitaire relative à l'épidémie de la COVID 19, la **Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France** a maintenu le lien avec les adhérents mais également avec leurs institutions de tutelles. Concernant les associations qui émergent au Plan Départemental d'Insertion du Département du Nord, la Fédération a mené une enquête de manière à pouvoir alimenter les échanges du siège avec les différents Ministères mais aussi plus localement pour **recenser les besoins des structures en lien avec l'accompagnement des publics allocataires du RSA**. Les modes d'organisation des services du Département ne sont pas similaires d'un territoire à l'autre, les besoins des adhérents recensés étaient par conséquent très différents. Toutefois, certaines inquiétudes convergeaient : le maintien des droits et le retour aux démarches de soins. Les services du Département ont adapté leur organisation et facilité le lien avec certains partenaires pour éviter les coupures de droits et poursuivre au mieux l'accompagnement des publics.

## Remobilisation des allocataires du RSA et préparation aux Équipes Pluridisciplinaires (EP) dans le Nord

Les adhérents du réseau portant des mesures d'accompagnement auprès des allocataires du RSA ont été sollicités par les services techniques du Département du Nord au sujet du "Non-respect du Contrat d'Engagement Réciproque".

En lien avec d'autres réseaux, la Fédération a réagi par le biais d'un courrier sur le fond et la forme de cette sollicitation et proposé au Département de travailler autour de la remobilisation des allocataires et de la préparation aux EP.

En parallèle, les adhérents du réseau ont eu la possibilité de participer au « groupe témoins » mis en place dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi pour travailler autour du Dossier Unique d'Insertion.

### ET DEMAIN ?

Suite au retour que nous avons eu du Département du Nord, deux groupes de travail avec les adhérents sont programmés en 2021 pour formaliser des propositions ; ils seront suivis d'une rencontre avec le Département.

En parallèle, la Fédération suivra avec attention le déploiement du SPIE sur le territoire.



## COVID-19 : la Fédé aux côtés de ses adhérents

L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid 19, a engendré de nouveaux besoins en termes de santé des publics et d'accompagnement de nos adhérents. Le soutien de la Fédération s'est ainsi diversifié à travers plusieurs actions complémentaires.

### Du gel hydro alcoolique pour les acteurs de l'insertion malgré la pénurie

Grâce à des dons d'entreprises du Groupe Roquette (Lestrem), de l'entreprise Ozembal (Labourse), au soutien de la Fondation de France, de l'ARS et à la mobilisation du réseau de la Fédération des acteurs de la solidarité, les structures d'insertion de la région ont pu être approvisionnées en gel hydro-alcoolique durant 5 semaines.

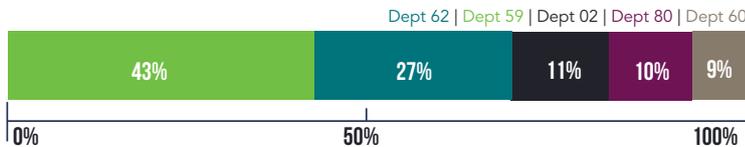
#### EN CHIFFRES

**1 400** bidons  
soit **7000 litres distribués**

**273** associations  
soit près de **30 000 personnes accompagnées**

**11** points de livraison dans toute la région

#### RÉPARTITION DU NOMBRE DE BIDONS PAR DÉPARTEMENT





## Une pièce de théâtre pour insister sur les gestes barrières

18 REPRÉSENTATIONS | 216 SPECTATEURS

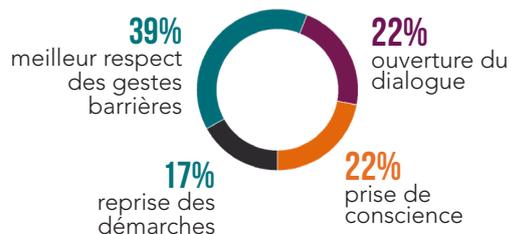
Dept 62 | Dept 59 | Dept 60 | Dept 80 | Dept 02



### RÉPARTITION PAR FONCTION



### IMPACT DE L'ACTION



Le projet « Le Covid et nous » part d'un constat fait par de nombreux professionnels en structure d'hébergement collectif sur la période dite de « déconfinement ». En effet, un relâchement de la vigilance des personnes hébergées du fait d'un sentiment de « sortie de crise » a pu être observé. Pour cela, la Fédération des Acteurs de la Solidarité a lancé un appel à participation auprès des structures d'hébergement de la région afin de proposer une action de sensibilisation. Une approche plus ludique a été privilégiée à travers une représentation théâtrale. La mise en scène proposée par les comédiens a été l'opportunité de poursuivre sur une prise de parole plus légère sur le ressenti des personnes et l'importance du respect des gestes barrières.

Au-delà du rappel des gestes barrières, cette action a été l'occasion de remettre en place une activité collective et de pouvoir retrouver un peu de convivialité.

## «Tous masqués, tous responsables...»

Face à la persistance de l'épidémie de Covid-19, un nouveau confinement a été décrété en novembre 2020, mettant en œuvre l'obligation du port du masque dans les espaces publics clos et entraînant ainsi un coût supplémentaire non négligeable pour les familles les plus en difficulté. C'est pourquoi, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, grâce à de multiples soutiens, et à la mobilisation de tous ses adhérents, a décidé de répondre à ce besoin de protection individuelle et collective.

### Les formations «Nous... et La Covid-19»

Dispensées par la Sauvegarde du Nord ont été proposées aux professionnels de la région afin d'échanger sur la gestion de l'épidémie et d'obtenir des informations diverses. A l'issue de ces formations, les participants ont bénéficié de 120 "kits covid" destinés à appuyer leur action d'ambassadeurs des gestes barrières auprès des autres professionnels et des personnes accompagnées.

#### EN CHIFFRES

**3** sessions de formation  
**38** participations  
**4 560** kits COVID envoyés

### «Pitchounes masquées»

Distribution de masques enfants et de tampons pédagogiques. Parce que l'enfant est aussi vecteur des messages de prévention au sein de sa famille la Fédération a mis à la disposition de ses adhérents 31 000 masques « enfants » (de 6 à 11 ans), mais aussi 7000 tampons pédagogiques. Ces derniers permettent d'apprendre aux enfants les gestes d'hygiène à adopter. Un petit monstre coronavirus est imprimé sur leurs mains. Ils ont une journée pour le faire disparaître en se lavant régulièrement les mains.



#### EN CHIFFRES

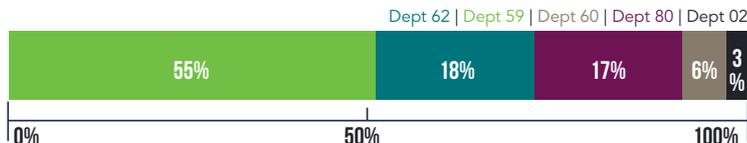
**31 000**

masques «enfants»

**7 000**

tampons pédagogiques

#### RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENTS



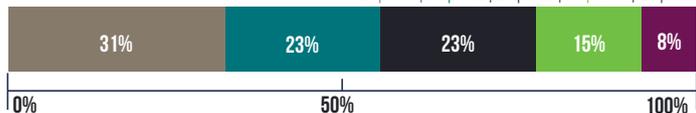
## Parler addictions en pensions de famille

Depuis 2015, des actions de prévention santé mutualisées sont reconduites au sein de plusieurs pensions de famille. Cette action soutenue par l'ARS, fait suite aux constats partagés des professionnels sur la problématique des addictions.

Le programme s'attache à renforcer les compétences des professionnels via des temps de formation pour mieux appréhender l'accompagnement et l'orientation des publics **présentant** des conduites de consommation à risques. Il vise également à impulser auprès du public un questionnement autour de leurs comportements de consommation et à encourager l'échange via une pièce de théâtre et des ateliers "addictions" et socio-esthétiques. Ces actions favorisent ainsi le développement de l'estime de soi et le renforcement des compétences psychosociales des résidents.

13 PENSIONS DE FAMILLE PARTICIPANTES | 80 PARTICIPANTS

Dept 60 | Dept 62 | Dept 02 | Dept 59 | Dept 80



### ET DEMAIN ?

L'action sera reconduite en 2021 auprès des pensions de famille de la région.

## Questions de femmes

Les objectifs **sur cette action** sont de sensibiliser à la nécessité d'un suivi gynécologique régulier, à la réalisation de frottis et plus largement d'échanger, lors d'un temps collectif, autour de questions intimes, **sans aborder directement** la question du cancer du col de l'utérus mais en proposant une information sur l'intérêt du dépistage.

L'animation se déroule en partant des préoccupations et des questions des femmes présentes (examen gynécologique, relation au corps, contraception, sexualité, IST, ménopause...).

L'action a été reconduite en 2020 (et ouverte comme en 2019 aux SIAE des territoires suivants : Sambre Avesnois, Thiérache, Bassin minier).

Les trois temps de rencontres à destination des professionnels ont pu se tenir en 2020. En revanche, si toutes les animations **auprès des femmes** étaient bien programmées, le contexte sanitaire nous a obligé à suspendre les animations. La nature et le contenu de l'action « Questions de femmes » ne nous permettent pas d'envisager les temps auprès des femmes accompagnées ou salariées en insertion en format « visio-conférence ».

### ET DEMAIN ?

L'action "Questions de femmes" est reconduite en 2021. Contact sera repris avec toutes les structures pour reprogrammer les animations auprès des femmes (initialement prévues en 2020) dès que les conditions sanitaires le permettront. Suite à nos échanges avec les services de l'ARS, l'action sera également déployée sur le territoire de Roubaix.

## Le programme Addictions Précarité

Issu d'un partenariat avec la Fédération Addiction, le programme Addiction Précarité vise à **réunir des professionnels de l'insertion sociale et des professionnels de l'addictologie** afin de réfléchir ensemble à des modalités nouvelles de travail partenarial. Suite aux rencontres de 2019 autour de la thématique du secret professionnel, le programme s'est orienté vers sa deuxième phase, correspondant à la formation des professionnels.

Une offre de **formation** a donc été proposée aux professionnels de la région **pour leur permettre de monter en qualification**, notamment sur la question de la réduction des risques liés à l'usage de drogues.

### L'ANIMATION FÉDÉRALE - LA COMMISSION SANTÉ

La Commission Santé offre un temps d'informations privilégié pour les adhérents.

Au-delà des actualités de la Fédération, la Commission a notamment permis de présenter : les points de situation départementaux et régionaux concernant la pandémie de Covid, les avancées des Projets Territoriaux de Santé Mentale, les suites du Ségur de la Santé...

3 RÉUNIONS | 19 PARTICIPANTS | 17 STRUCTURES PRÉSENTES

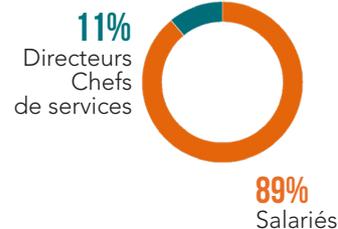


79%



21%

RÉPARTITION PAR FONCTION





## Zoom COVID-19



**Le Conseil Régional**  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

HAUTS-DE-FRANCE

Le Conseil National des Personnes Accueillies et Accompagnées (CNPA), en collaboration avec les différents Conseils régionaux a **lancé une plateforme participative**, accessible à tous afin de **recueillir les expériences de confinement et de déconfinement des personnes en situation de précarité**, mais aussi et surtout, leurs propositions pour tenter d'**améliorer la condition de celles-ci pendant cette crise inédite**.

Le CRPA, par l'intermédiaire de ses élus et membres actifs s'est fortement mobilisé dans la contribution à la plateforme, à travers de nombreuses interpellations auprès des professionnels et des personnes accueillies et accompagnées des structures d'hébergement et d'insertion.

### EN CHIFFRES



Malgré une année marquée par la pandémie de Covid-19, le CRPA a su maintenir une dynamique de participation encourageante. Ainsi, si cette année n'aura pas permis d'organiser de réunion plénière, elle aura au moins fourni l'occasion de réfléchir à de nouveaux moyens de participation.

Une rencontre s'est également tenue **à Lens le 2 octobre**, au sein d'un CHRS afin d'échanger avec les résidents sur leur ressenti vis-à-vis de la période de confinement. Cette rencontre a également été l'occasion de rappeler les rôles des différentes instances de participation et notamment des Conseils de Vie Sociale.

## Le Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées

Composé de personnes accueillies/accompagnées, d'intervenants sociaux, de bénévoles, de représentants d'administration, le CRPA Hauts-de-France est une instance qui porte l'ambition d'une meilleure prise en compte de chacun des citoyens dans la réflexion et la mise en oeuvre des politiques qui les concernent.

La FAS Hauts-de-France accompagne cette instance en soutenant les élus dans leurs différents représentations notamment par l'apport de certaines connaissances permettant d'intégrer pleinement les débats, en levant les freins à la participation à travers un relais logistique (prise en charge des frais, réservations, etc...) mais aussi en veillant à la mise en oeuvre de la loi 2002-2 dans l'ensemble des structures.

## ET DEMAIN ?

La Fédération poursuivra son accompagnement du CRPA. Si les conditions le permettent, celui-ci reprendra les rencontres physiques avec les personnes accueillies et accompagnées. Des réunions en visio-conférence sont par ailleurs prévues afin de palier le risque des rassemblements physiques, et permettront également d'organiser des rencontres entre les délégués des différentes régions de France.

## Construction du module «Accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion»

En 2020, pour la cinquième année consécutive, la Fédération a participé, avec le CRPA à la construction du module de formation « **Accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion** » à l'IRTS Hauts-de-France.

A destination d'environ 120 étudiants en fin de première année d'éducateurs spécialisés, d'assistants sociaux et d'éducateurs techniques spécialisés, ce module de formation est une plus-value sur le plan pédagogique puisqu'il permet d'amener les futurs travailleurs sociaux à dépasser leurs représentations pour mieux agir avec les personnes accueillies et accompagnées. **Dans le contexte particulier de cette année, nous avons dû réinventer les modalités afin qu'une partie du module puisse se tenir à distance début juin.**

### ET DEMAIN ?

Dans la continuité des années précédentes, la Fédération continue à s'investir dans le module exclusion et plus généralement à créer les conditions de la parole des personnes accompagnées.

## Contribution à la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté



STRATÉGIE NATIONALE  
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETÉ

INVESTIR  
DANS LES SOLIDARITÉS  
POUR L'ÉMANCIPATION  
DE TOUS  
#InvestirDansLaSolidarité

Lancée en septembre 2018, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelle. L'objectif affiché de cette Stratégie est de créer un « choc de participation » grâce au concours d'au moins 50% de personnes concernées dans des groupes de travail.

Ainsi, le CRPA est co-animateur, par l'intermédiaire de l'un de ses élus, du Groupe 14 « Participation ». Dans ce cadre, les constats et propositions d'actions issues des discussions tenues dans le cadre du CRPA sont remontées au niveau du Groupe de travail.

Cette année, le CRPA s'est également investi dans le déploiement et les travaux des GREPA (Groupes Réfléchir Ensemble, Proposer Agir). Au total, 15 groupes ont été montés au cours de l'année 2020, portés par l'association Participation Fraternité.

LE CRPA  
EN 2020  
C'EST  
76

représentations dont :

- 50 réunions organisées par les services de l'État
- 10 interventions au sein des instituts de formation
- 07 demandes pour des interventions auprès des partenaires
- 05 contributions aux travaux de la FAS
- 04 réunions du CNPA et CRPA

## Recueil de pistes de travail autour de l'accès au logement des jeunes issus de l'ASE

Dans le cadre de la stratégie logement d'abord et de la stratégie pauvreté, des études ont été diligentées par la DRJSCS en 2018. La Fédération, en partenariat avec l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) et la Fédération des Centres Sociaux (FCS), a travaillé sur la production d'**un recueil de pistes de travail autour de l'accès au logement des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui formule 22 propositions.**

Les jeunes, et notamment les jeunes issus de l'ASE, appellent à un accompagnement renforcé et sur mesure de la part des acteurs de terrain. Certains leviers dans le but de poursuivre cet objectif peuvent être actionnés par les structures. Toutefois, elles doivent avoir les moyens de ce renforcement d'attention. Nous souhaitons des politiques publiques qu'elles puissent maintenir et même développer, pour les acteurs de terrain, les moyens d'encadrement, de formation, d'information, d'échanges coopératifs permettant d'améliorer l'accompagnement des publics en situation de précarités et en particulier les jeunes.

Les conditions actuelles d'accès à l'emploi, à la formation, à des ressources ne permettent pas aux jeunes d'envisager d'avoir un chez soi. Favoriser l'insertion durable des jeunes dans un logement est une des priorités définies par les derniers plans de l'Etat. Tous les Services concernés doivent en faire une priorité absolue et travailler ensemble à la construction de réponses permettant de satisfaire aux besoins de logements des jeunes vulnérables, et en particulier les jeunes issus de l'ASE.

### ET DEMAIN ?

En 2021, le recueil de pistes de travail sera publié et diffusé. Certaines préconisations formulées feront l'objet d'une présentation en CRHH.

## La situation sanitaire accroît la précarité des jeunes !

En 2020, la situation sanitaire a largement mobilisé la Fédération, au côté d'autres réseaux, pour **lutter contre la précarité et l'exclusion des jeunes**, et notamment les jeunes à la marge des dispositifs de droit commun (APL, RSA, etc.). Des préconisations ont été formulées au gouvernement, rappelant la nécessité pour les jeunes d'avoir **accès à un revenu d'existence minimal**. Les échanges sont engagés et la piste d'une "garantie jeune universelle" est pour le moment privilégiée couplée aux différentes mesures prises dans le cadre du "Plan Jeunes".





## Focus sur la matinée du 11 mars 2020

### Quelles solutions pour l'insertion professionnelle des jeunes ?



Réunis à l'hôtel du Département du Pas-de-Calais à Arras, la matinée organisée dans le cadre de la **stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté** a offert une **présentation des dynamiques territoriales** par l'intervention des 5 Départements de la Région. Les offres d'insertion et feuilles de route ont pu être abordées et questionnées par les participants.

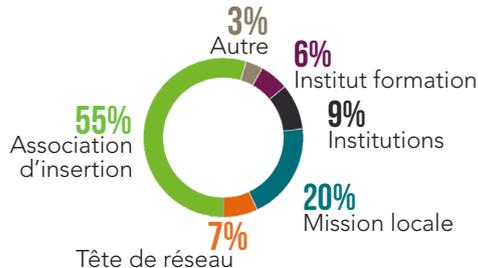
L'AREFIE, accompagnée de la mission locale Sud-Ouest de l'Oise, a ensuite présenté l'offre de services des missions locales : le dispositif du **PACEA**, notamment, a fait l'objet d'un traitement plus détaillé.

Enfin, d'autres acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes ont présenté leur structure et/ou dispositifs : l'EPIDE, l'école de la deuxième chance, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le dispositif MEDIA et le dispositif TAPAJ. Cette dernière table ronde donnait à voir d'autres solutions d'accompagnement et de sortie pour les jeunes.

#### LES CHIFFRES RÉGIONAUX

- 12** intervenants, dont 5 départements de la Région
- 07** solutions pour l'insertion professionnelle des jeunes présentées
- 80** participants

#### PARTICIPANTS PAR ORGANISME D'ATTACHE



#### RÉPARTITION PAR TERRITOIRE



#### ET DEMAIN ?

Les groupes 8 : insertion des jeunes et 9 : sortants de l'ASE de la stratégie pauvreté ont fusionné. En 2021, les groupes se pencheront sur l'animation de temps autour de l'obligation de formation et le plan «1 jeune 1 solution».



Lors de la crise sanitaire, les mesures législatives concernant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des publics réfugiés/migrants n'ont cessé d'évoluer. La Fédération a maintenu une veille pour informer les adhérents de ces évolutions mais également des organisations et fonctionnements effectifs des différentes structures sur les territoires (Préfecture, OFPRA, OFII, GUDA, SPADA, structures du DNA, CPAM, CAF, etc.).

En parallèle, des échanges fréquents se sont tenus avec les associations autour de leur activité et leurs besoins. Sur cette base, une note d'informations était produite pour alimenter les échanges du siège avec les différents Ministères. Un point de vigilance a été porté par l'ensemble des adhérents et la Fédération tout au long des étapes de confinement et de déconfinement : **le respect des droits des personnes quel que soit leur statut administratif.**

## L'ANIMATION FÉDÉRALE - LA COMMISSION RÉFUGIÉS/MIGRANTS

En 2020, la commission réfugiés/migrants a réuni, à distance, adhérents et partenaires de la Fédération autour d'actualités nationales, de sujets régionaux et thématiques. Instance de partage nourrie par la diversité des acteurs et des territoires qui la composent, les pistes de travail qui en ont résulté ont été nombreuses.

6 REUNIONS | 82 PARTICIPANTS DONT 44 DIFFÉRENTS | 34 STRUCTURES

Dept 62 | Dept 59 | Dept 80 | Dept 60 | Dept 02



68%



32%

## Journée mondiale des réfugiés

Le contexte sanitaire lié à l'épidémie de la COVID-19 a bouleversé l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des publics en exil. Les associations se sont largement mobilisées pour limiter l'accroissement des situations d'exclusion et de pauvreté. Les personnes accompagnées ont, elles aussi, participé pleinement à l'effort de solidarité du pays. C'est pourquoi en 2020, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, nous avons souhaité valoriser les initiatives menées par les personnes elles-mêmes et convier les personnalités politiques et la presse locale à venir à la rencontre des associations.

### EN CHIFFRES



## Formation sur les fondamentaux du droit des étrangers

À la suite des 3 sessions de formation « Les fondamentaux du droit des étrangers » organisées en 2019 pour les adhérents UNIFAF, une enquête a été menée sur l'opportunité de reconduire cette action en 2020. Au regard des résultats, l'OPCO SANTE nous a offert la possibilité de proposer 3 nouvelles sessions à distance. Les objectifs de la formation :

- Améliorer les connaissances des stagiaires au sujet des différentes catégories de personnes pouvant bénéficier d'un titre de séjour (conditions à remplir et procédures d'octroi)
- Améliorer les connaissances des stagiaires sur les modalités de recours et les réflexes à avoir dans le cas où une décision de l'administration irait à l'encontre du projet de la personne.
- Outiller les pratiques des professionnels dans le travail en partenariat avec des interprètes ou des structures relais du territoire.

### EN CHIFFRES

#### L'enquête

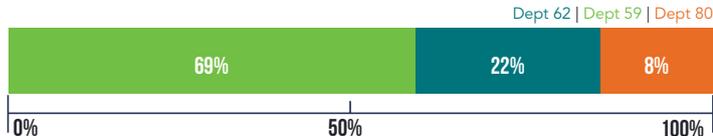
**44**

**manifestations d'intérêt**

dont **30 adhérents** à l'OPCO SANTE pour + de 100 salarié.e.s à inscrire

#### Les sessions

3 SESSIONS À DISTANCE | 36 PARTICIPANTS | 29 STRUCTURES DIFFÉRENTES



75%



25%

### ET DEMAIN ?

Renouvellement en 2021 de 3 sessions supplémentaires

Fédération des acteurs de la solidarité  
HAUTS-DE-FRANCE

#EFFORT  
DE SOLIDARITÉ

JOURNÉE MONDIALE  
DES RÉFUGIÉS

20 JUIN 2020



La Fédération, détentrice **d'un agrément d'organisme de formation**, propose des sessions de formation sur les thématiques propres à notre champ et se tient à la disposition de ses adhérents pour leur construire des programmes « sur-mesure » répondant à des besoins spécifiques.

En 2020, plusieurs formations ont été programmées :

### « Se préparer à la négociation des nouveaux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens »

- 1 session en inter de 2 jours
- 14 participants, 8 structures

### «Fondamentaux du droit des étrangers»

EN PARTENARIAT AVEC L'OPCO SANTÉ

- 3 sessions en inter de 2 jours
- 39 participants, 33 structures

## ET DEMAIN ?

Début 2021, nous accueillons une nouvelle Chargée de missions Publics/Formation qui aura en charge de faire vivre la certification Qualiopi et de développer les projets de formation pour la Fédération et ses adhérents. Un projet ? Une envie ? N'hésitez pas à la contacter !

## Des interventions en formations initiales ou continues

La Fédération est régulièrement sollicitée par les centres de formation pour intervenir auprès d'étudiants ou de professionnels de la santé, du médico-social et du social. Il s'agit d'apporter la connaissance des publics précaires, des dispositifs d'accompagnement de ces personnes, ou encore celle de nos pratiques professionnelles. Nos « experts » sont des administrateurs ou des salariés de la Fédération.

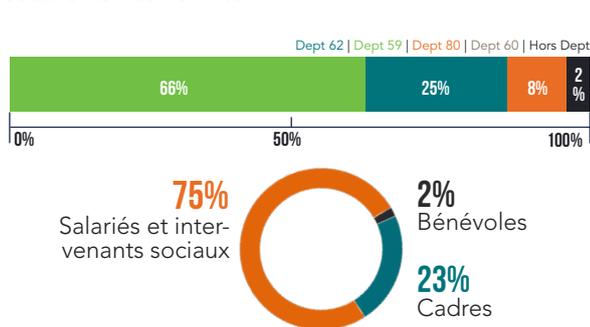
En raison de la situation sanitaire, plusieurs interventions ont été annulées, néanmoins, certaines ont été adaptées et ont pu avoir lieu :

Intitulé de la formation initiale ou continue	Partenaire
Plusieurs interventions dans le cadre du «Module exclusion» pour les étudiants des formations Educateurs spécialisés et d'Assistants sociaux	IRTS

## En route vers la certification Qualiopi

Suite à la parution de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », les organismes de formation doivent actualiser leur agrément et répondre aux 7 critères du « Référentiel national qualité » Qualiopi.

Notre Fédération des acteurs de la solidarité, accompagnée par l'OPCO Santé et le cabinet Paradoxe, a réalisé en 2020 un travail d'état des lieux et de mise en conformité de son ingénierie de formation. Ce travail a abouti à la Certification Qualiopi début 2021 sans aucune non-conformité.



### EN CHIFFRES

04 formations

53 stagiaires

41 structures

91% de satisfaction !

## QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2021

Le début d'exercice 2021 confirme les perspectives d'une année partagée entre espoir, incertitude et inquiétude.

- l'espoir de capitaliser sur l'engagement et la générosité qu'ont manifestés nos concitoyens durant la période de pandémie ;
- l'espoir de faire vivre les mots et les gestes simples d'empathie à l'égard des publics précaires observés durant cette période ;
- l'espoir d'amplifier l'émergence de nouvelles solidarités et la mobilisation concertée de tous les acteurs de terrain ;
- l'espoir de mettre les territoires et la proximité au centre des préoccupations partagées ;
- l'espoir de faire cohabiter intelligemment le présentiel et le distanciel dans nos rencontres avec le réseau de nos adhérents et avec nos financeurs ;
- l'espoir d'être innovant collectivement sur la région Hauts-de-France : territoire d'expérimentations tant sur le volet « logement » avec 7 territoires de mise en œuvre accélérée de la stratégie " logement d'abord " que sur le volet de l'accès à l'emploi avec une région regroupant toutes les expérimentations existantes : SEVE, Convergence, Premières heures en chantiers, territoire zéro chômeur, défi insertion...
- l'incertitude quant à la permanence de l'état d'esprit d'aller vers les autres et de la prise de conscience collective de la montée de la pauvreté ;
- l'incertitude quant à l'écoute de nos interpellations de fond sur les champs d'action notre secteur ;
- l'incertitude quant à la capacité de réaction de tous les acteurs face à des situations urgentes ;
- l'incertitude quant à l'allègement durable des exigences administratives et la co-construction des outils de comptabilisation

et de qualification des publics les plus démunis ;

- l'inquiétude sur la nature et le volume des moyens financiers pour accompagner des publics précaires de plus en plus nombreux et pour répondre à des besoins nouveaux pour l'instant mal calibrés ;
- l'inquiétude sur la mise en partition des réformes qui se veulent toutes inclusives, dans une optique d'optimiser les organisations, et qui se veulent plus rationnelles : service public de la mise au logement, service public de l'insertion par l'emploi...
- l'inquiétude sur la prise en compte de notre secteur à l'instar de celui de la santé et du médico-social et sa non reconnaissance comme secteur prioritaire dans tous les dispositifs de gestion de la crise sanitaire mis en place par l'Etat, au regard de l'utilité de ses missions : garde d'enfants, accès aux tests, accès à la vaccination...
- l'inquiétude sur la revalorisation globale de notre secteur, l'inégalité de traitement mettant en cause notre attractivité et posant à terme des problématiques de compétence et de gestion des équipes pluridisciplinaires.

Des chantiers prioritaires relevant de nos prérogatives sont dans notre feuille de route et demanderont une mobilisation forte et durable :

- **concernant la veille sociale, l'hébergement et le logement :** la question de l'observation sociale reste cruciale et dépendra notamment des avancées des travaux sur l'outil SI-SIAO. Parallèlement la tarification et la contractualisation resteront une priorité incontournable de même que les questions liées à la mise en œuvre de la stratégie du logement d'abord (pensions de famille, IML, AVDL, CHRS hors les murs...)

## QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2021

- **concernant le secteur de l'IAE**, la préoccupation de l'accompagnement social des publics en plus du déploiement quantitatif de l'IAE reste de mise, mais il faudra également raisonner de manière plus qualitative. Aux côtés des réseaux et au sein de l'IRIAE, nous devons œuvrer efficacement sur le renforcement du lien entre IAE et secteur de l'hébergement/logement (AHI et DNA), sur la question des addictions... Porteur du dispositif SEVE, son essaimage sera un enjeu majeur pour l'accompagnement des structures retenues et la diffusion des principes de « médiation active » deviendra un outil accessible à l'ensemble des SIAE de la région.
- **concernant le domaine de la santé** : la santé mentale et les problématiques d'addictions exacerbées par la crise sanitaire seront notre ligne directrice avec un accent particulier sur l'accès aux droits et aux soins.
- **au niveau des publics accompagnés** : les jeunes, les personnes en parcours d'exil, les allocataires du RSA, leur nombre depuis 1 an, s'est sensiblement accru, et les problématiques sont nouvelles et multiples. Ce double constat inquiétant requiert de la réactivité et de l'anticipation.
- **concernant la participation**, la pandémie a mis à mal toutes les instances de participation mais a également mis en exergue les questions liées à la fracture numérique. Nous devons collectivement relever le défi de revitaliser les démarches de participation.

Ces enjeux supposent l'alchimie de tous les partenaires habituels (équipe des salariés de la FAS, adhérents, autres réseaux, financeurs...) mais réclament aussi des coopérations innovantes (fondations, clubs service, bailleurs sociaux...) à l'image des actions symboliques développées lors de la pandémie.

Au sortir d'une période usante et à l'image d'un sportif engagé sur un effort long, la FAS doit prendre son second souffle ; second souffle pour conserver son statut de référent dans les domaines où elle œuvre et pour mériter la confiance de ses adhérents et de ses financeurs fidèles.

Notre fédération régionale doit certes, cultiver ses fondamentaux (initiative de plaidoyers, animation de son réseau, conduite de projets) mais aussi :

1. affirmer sa volonté d'être moteur dans les dispositifs nouveaux déclinés par les pouvoirs publics ;
2. être créatif dans ses actions et ses recommandations avec le soutien de la Fédération Nationale ;
3. être l'instigateur et le porteur de la mise en place d'indicateurs qualitatifs pertinents en plus de ceux quantitatifs pour répondre au mieux à nos publics ;
4. s'engager résolument dans le domaine de la formation en synergie avec les instituts de formation du travail social et fort de notre certification QUALIOPi récemment obtenue pour coller au mieux aux réalités de nos adhérents et des partenaires proches.

Je voudrai en conclusion partager avec vous cette citation "chacun est seul responsable de tous" pour relever tous les défis qui nous attendent.



## FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ

### ADMINISTRATEURS SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 SEPTEMBRE 2020

#### COLLÈGE BÉNÉVOLES

BAISE YVES	GRAAL	
CALONNE Dominique	L'île de la Solidarité	Secrétaire Adjoint
CHARONNAT Mireille	Fondation Abbé Pierre	Secrétaire
DEMANGEON Etienne	APREMIS	
DENIELLE Hugues	ALEFPA	Président
DUCAMP Christine	La Sauvegarde du Nord	
DUMOULIN Philippe	Temps de vie	Président
HENRY Jean-Paul	ADARS	
MORISSET Jean-Yves	SOLFA	
VANCAUWELAERT Anne-Marie	APSA	
VETRINO Georges	Accueil et Promotion	

#### COLLÈGE CADRES

CARPENTIER Bertrand	La Pose	Trésorier
GALLIANO Julien	APAP	Trésorier Adjoint
LECONTE Olivier	Home des Flandres	
MOREAU Fabrice	GRAAL	
POLLET Sébastien	ALEFPA	
ROUVIERE Frédéric	La Sauvegarde du Nord	
SPICHT Franck	AFEJI	
VEGEGA Monique	APREMIS	
VERHERTBRUGGE David	ADARS	

#### COLLÈGE DES INTERVENANTS SOCIAUX

DAVID Sarah	Eole
LOISEAU Vincent	La Sauvegarde du Nord
PICHON Céline	ADARS

#### COLLÈGE DES PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES

BALI Houria	Accueil 9 de coeur
NGE ANYASOLI Catherine	APREMIS

#### CONSEIL DES TERRITOIRES

BELKALA Cathy	AAES	Vice-présidente Flandres Intérieure et maritime
CHOVAUX François	Blanzly Pourre	Vice-président Pas-de-Calais Littoral
DEMANZE Marc	APSA	Vice-président Pas-de-Calais Intérieur
DUMOULIN Jean-Christophe	ADARS	Vice-président Oise
LEROY Gwenaël	AGENA	Vice-présidente Somme
MORIVAL Vincent	Abej Solidarité	Vice-président arrondissement de Lille
RUDEWICZ Samuël	ARPE	Vice-président Hainaut-Cambrésis
SANCHEZ Bruno	Accueil et promotion	Vice-président Aisne



# Fédération des acteurs de la solidarité

**HAUTS-DE-FRANCE**

199-201, rue Colbert  
Centre Vauban - Bâtiment Lille  
2ème étage  
59000 Lille

03 20 06 15 06

hautsdefrance@federationsolidarite.org  
www.federationsolidarite.org/hauts-de-france



## DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

**Tiffany THIROLLE**

06 84 03 04 45  
tiffany.thirolle@federationsolidarite.org

Somme et Arrondissement de Lille

## CHARGÉ DE MISSIONS

**Olivia NOEL**

06 16 96 73 79  
olivia.noel@federationsolidarite.org

- ✓ Habitat
- ✓ Logement d'abord

Oise

## CHEFFE DE PROJETS

**Anne-Béatrice DELAITE**

06 75 20 51 96  
anne-beatrice.delaite@federationsolidarite.org

- ✓ Accès à l'Emploi - Projets transversaux
- ✓ Santé

Hainaut-Cambrésis-Aisne

## CHARGÉE DE MISSIONS

**Charlène PETOT**

06 17 73 87 34  
charlene.petot@federationsolidarite.org

- ✓ Publics
- ✓ Formation

## CHEFFE DE PROJETS

**Delphine MORREEUW**

06 08 28 11 98  
delphine.morreeuw@federationsolidarite.org

- ✓ SIAO
- ✓ Veille sociale
- ✓ Hébergement

Pas-de-Calais Intérieur et Littoral

## CHARGÉE DE MISSIONS

**Emilie GARBE**

07 50 59 05 96  
emilie.garbe@federationsolidarite.org

- ✓ Seve

Flandres intérieure et maritime

## ASSISTANT ADMINISTRATIF

**Antoine DECOSTER**

03 20 06 15 06  
antoine.decoster@federationsolidarite.org

## CHARGÉ DE MISSIONS

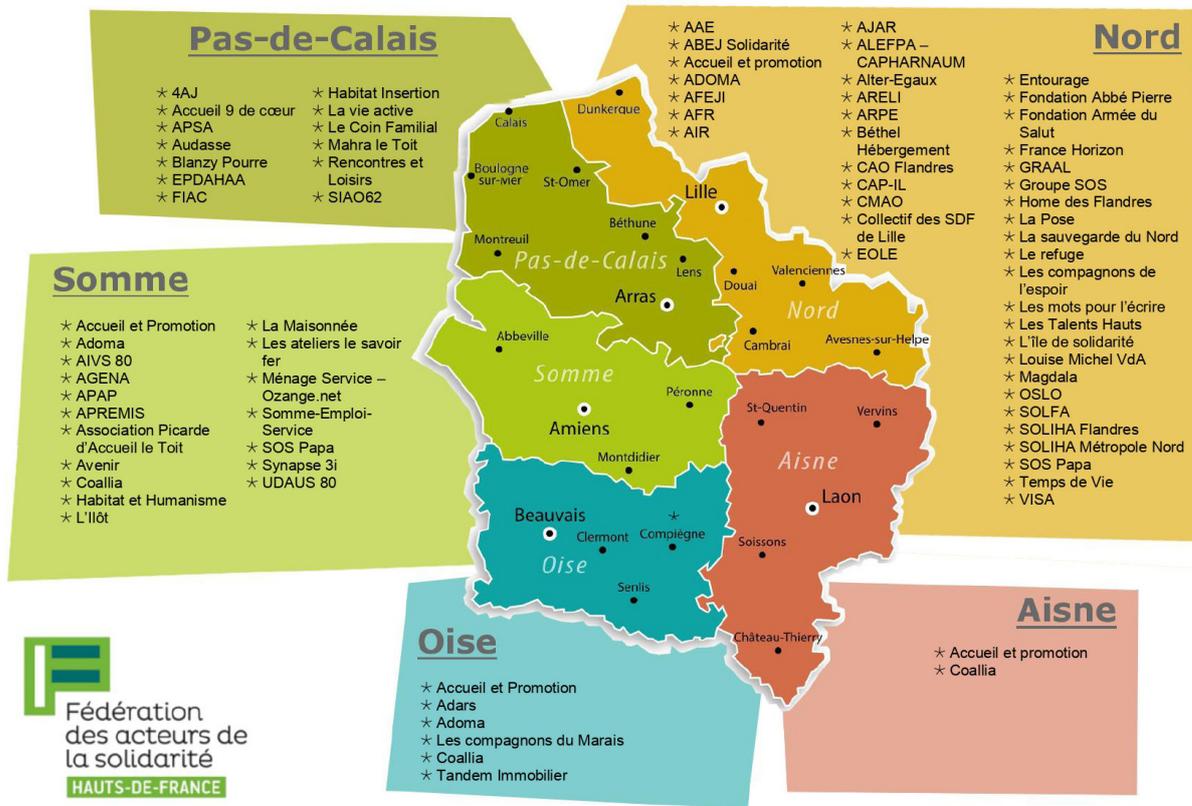
**Mélanie MARTHE**

06 43 56 99 48  
melanie.marthe@federationsolidarite.org

- ✓ Santé
- ✓ Participation

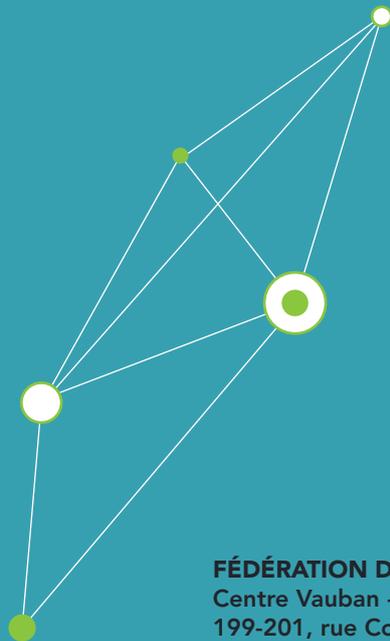


# Les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité des Hauts-de-France



Fédération des acteurs de la solidarité  
HAUTS-DE-FRANCE





## FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ HAUTS-DE-FRANCE

Centre Vauban - Bâtiment Lille - 2ème étage

199-201, rue Colbert - 59000 Lille

Tél: 03 20 06 15 06 - Fax: 03 20 08 63 34

hautsdefrance@federationsolidarite.org

<https://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>



Avec le soutien de

